

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales (ci-après « CG ») s'appliquent à toutes les prestations fournies par Sylla JC Concept, entreprise individuelle inscrite au registre du commerce du canton de Vaud (IDE CHE-247.198.330), sise à Montreux (ci-après « le Prestataire »), à ses clients (ci-après « le Client »).

Elles font partie intégrante de toute offre, devis ou contrat. Toute condition divergente du Client n'est applicable que si elle a été acceptée expressément et par écrit par le Prestataire.

2. Offres et devis

Les prestations dont le prix n'est pas communiqué de manière forfaitaire font l'objet d'un devis personnalisé, gratuit et sans engagement. Sauf indication contraire, les devis sont valables 30 jours à compter de leur date d'émission.

Le contrat est conclu par l'acceptation écrite du devis par le Client (e-mail admis) ou par le début d'exécution de la prestation convenu d'un commun accord.

3. Exécution des prestations

Les prestations de conseil sont fournies exclusivement à distance (téléphone, visioconférence, e-mail), sur rendez-vous. Le Prestataire exécute ses prestations avec soin et diligence, selon les règles reconnues de la profession. Il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat.

Les délais communiqués sont indicatifs, sous réserve de la réception complète et en temps utile des documents et informations nécessaires.

4. Obligations du Client

Le Client transmet au Prestataire, dans les délais convenus, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'exécution de la prestation. Il garantit leur exhaustivité, leur exactitude et leur actualité.

Pour les déclarations d'impôt, la prestation est établie exclusivement sur la base des documents transmis par le Client. Le Prestataire ne répond pas des conséquences de documents manquants, incomplets, inexacts ou transmis tardivement (notamment taxation d'office, reprises, intérêts, amendes ou délais dépassés).

5. Prix et paiement

Les prix s'entendent en francs suisses (CHF). Les forfaits communiqués pour les déclarations d'impôt comprennent les prestations qui y sont expressément décrites ; toute prestation supplémentaire fait l'objet d'un accord préalable.

Sauf convention contraire, les factures sont payables à 30 jours net. En cas de retard de paiement, le Prestataire se réserve le droit de suspendre ses prestations après mise en demeure.

6. Nature du conseil et responsabilité

Les prestations de conseil financier consistent en de l'information, de l'analyse et de l'accompagnement. Le Prestataire n'exerce aucune activité de gestion de fortune ni de conseil en placement au sens de la loi fédérale sur les services financiers (LSFin) et ne recommande ni l'achat ni la vente d'instruments financiers.

Toute décision financière, fiscale ou patrimoniale appartient exclusivement au Client. La responsabilité du Prestataire n'est engagée qu'en cas de dol ou de faute grave ; toute responsabilité pour faute légère est exclue dans les limites de l'art. 100 CO. La responsabilité pour les dommages indirects et consécutifs est exclue dans la mesure permise par la loi.

7. Confidentialité et protection des données

Le Prestataire traite les documents et données du Client de manière strictement confidentielle et uniquement aux fins de l'exécution de la prestation convenue, conformément à la loi fédérale sur la protection des données (LPD).

Les données ne sont transmises à des tiers que si l'exécution de la prestation l'exige (p. ex. transmission de la déclaration à l'autorité fiscale) ou si la loi l'impose.

8. Propriété intellectuelle (prestations créatives)

Pour les prestations de création digitale et 3D (logos, visuels, environnements numériques, sites web), les droits d'utilisation convenus sont transférés au Client après paiement intégral. Le Prestataire conserve le droit de mentionner la réalisation à titre de référence, sauf convention contraire.

9. Dispositions finales

Si une disposition des présentes CG s'avère nulle ou inapplicable, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée. Le Prestataire peut adapter les présentes CG ; la version remise avec le devis fait foi pour le contrat concerné.

10. Droit applicable et for juridique

Les présentes CG et toutes les relations contractuelles entre le Prestataire et le Client sont soumises au droit suisse.

Le for juridique exclusif est à Montreux (canton de Vaud, Suisse), sous réserve des fors impératifs prévus par la loi.